

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

DGFIP N° 2052-SD 2024

Désignation de l'entreprise :		SAS CANAL EXPANSION				Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens * services *	FD		FE		FF	
			FG	860 579	FH		FI	860 579
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	860 579	FK		FL	860 579	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	14	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	860 593
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	140 402
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	3 555
	Salaires et traitements *						FY	265 722
	Charges sociales (10)						FZ	90 037
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations - dotations aux amortissements * (dont fonds de commerce HS				GA		
				- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)						GE	97
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	499 813
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	360 780	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	493 925
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	Total des produits financiers (V)						GP	493 925
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	161 760
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	161 760
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	332 165	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	692 945	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS CANAL EXPANSION		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	4 499	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	4 499	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(4 499)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	61 095	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 354 518	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	727 167	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	627 351	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	493 925	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	56 544	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
			Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9) Dont transferts de charges			A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9		
		Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
	AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
					4 499	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CANAL EXPANSION

Société par actions simplifiée au capital de 24.500 euros

Siège social : LABENNE (40530) – 26B Allée du Poitou

824 599 229 RCS DAX

BILAN

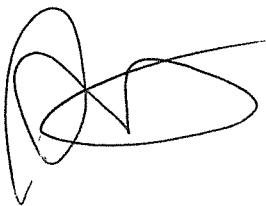
COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

AU 31 JANVIER 2024

Copie certifiée conforme

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Désignation de l'entreprise : SAS CANAL EXPANSION

1 | 2 |

Adresse de l'entreprise 26 B ALLEE DU POITOU 40530 LABENNE

Durée de l'exercice précédent *

1 | 2 |

Numéro SIRET * 8 2 4 5 9 9 2 2 9 0 0 0 2 1

Néant ☐ *

Exercice N clos le,

3 | 1 | 0 | 1 | 2 | 0 | 2 | 4 |

Brut
1Amortissements, provisions
2Net
3

Capital souscrit non appelé

(I)

AA

Frais d'établissement *

AB

AC

Frais de développement *

CX

CQ

Concessions, brevets et droits similaires

AF

AG

Fonds commercial (1)

AH

AI

Autres immobilisations incorporelles

AJ

AK

Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles

AL

AM

Terrains

AN

AO

Constructions

AP

AQ

Installations techniques, matériel et outillage industriels

AR

AS

Autres immobilisations corporelles

AT

AU

Immobilisations en cours

AV

AW

Avances et acomptes

AX

AY

Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence

CS

CT

Autres participations

CU

4 545 167

CV

4 545 167

Créances rattachées à des participations

BB

BC

Autres titres immobilisés

BD

5 002

BE

5 002

Prêts

BF

BG

Autres immobilisations financières *

BH

1 000

BI

1 000

TOTAL (II)

BJ

4 551 169

BK

4 551 169

Matières premières, approvisionnements

BL

BM

En cours de production de biens

BN

BO

En cours de production de services

BP

BQ

Produits intermédiaires et finis

BR

BS

Marchandises

BT

BU

Avances et acomptes versés sur commandes

BV

BW

Clients et comptes rattachés (3)*

BX

726 248

BY

726 248

Autres créances (3)

BZ

1 159 638

CA

1 159 638

Capital souscrit et appelé, non versé

CB

CC

Valeurs mobilières de placement
(dont actions propres :)

CD

CE

Disponibilités

CF

222 431

CG

222 431

Charges constatées d'avance (3)*

CH

982

CI

982

TOTAL (III)

CJ

2 109 298

CK

2 109 298

Frais d'émission d'emprunt à étaler

(IV)

CW

Primes de remboursement des obligations

(V)

CM

Écarts de conversion actif *

(VI)

CN

TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)

CO

6 660 468

1A

6 660 468

Renvois : (1) Dont droit au bail :

(2) Part à moins d'un an des
immobilisations financières nettes :

CP

(3) Part à plus d'un an :

CR

Clause de réserve
de propriété : *

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2024

Désignation de l'entreprise		SAS CANAL EXPANSION		Néant ☐ *			
				Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :..... 24 500...)			DA	24 500		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	12 629		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	220 969		
	Report à nouveau			DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	627 351		
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK	22 074		
	TOTAL (II)			DL	907 524		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
	TOTAL (III)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	3 974 485		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	1 502 511		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	61 283		
	Dettes fiscales et sociales			DY	183 232		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	8 041		
	Autres dettes			EA	23 391		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)			EC	5 752 944			
Ecart de conversion passif * (V)			ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	6 660 468			
RENNVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C	
			Écart de réévaluation libre			1D	
			Réserve de réévaluation (1976)			1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 421 488	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CANAL EXPANSION
26, bis allée du Poitou
40530 LABENNE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

- **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**
- **COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2024



CANAL EXPANSION
26, bis allée du Poitou
40530 LABENNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS **EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2024**

A l'Assemblée Générale,

I - OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CANAL EXPANSION relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Nous précisons que votre société n'étant pas tenu de désigner un commissaire aux comptes pour l'exercice 2023, les comptes de l'exercice 2023 n'ont pas l'objet d'une certification.

II – FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaires aux comptes, sur la période du 1^{er} février 2023 à la date d'émission de notre rapport.



III.- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV – VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V – RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE LA SOCIETE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI – RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou



en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à BASSUSSARRY, le 16 juillet 2024

Pour le Cabinet d'Audit Christian SABAROTS
Commissaire aux comptes



Arantxa HARISTOY

Associée

Membre de la Compagnie Régionale de Grande Aquitaine

cabinet-sabarots.fr

contact@sabarots.fr



CABINET BASSUSSARRY

80 chemin de l'Aviation - BP 235 - 64205 BASSUSSARRY CEDEX

TÉL. : 05 59 42 59 10 |

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/01/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/01/2023 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	4 545 167		4 545 167	847 016	3 698 151
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	5 002		5 002	5 002	
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 000		1 000		1 000
TOTAL (I)	4 551 169		4 551 169	852 018	3 699 151
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	726 248		726 248	321 600	404 648
Autres créances					
· Fournisseurs débiteurs	31 930		31 930		31 930
· Personnel					
· Organismes sociaux					
· Etat, impôts sur les bénéfices				35 643	- 35 643
· Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	6 932		6 932	4 681	2 251
· Autres	1 120 776		1 120 776	469 293	651 483
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	222 431		222 431	587 694	- 365 263
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	982		982		982
TOTAL (II)	2 109 298		2 109 298	1 418 911	690 387
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	6 660 468		6 660 468	2 270 929	4 389 539

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/01/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/01/2023 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 24 500)	24 500	24 500	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	12 629	12 629	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	220 969		220 969
Report à nouveau		-252 909	252 909
Résultat de l'exercice	627 351	473 878	153 473
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées	22 074	17 575	4 499
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	907 524	275 673	631 851
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	3 974 485	1 425 215	2 549 270
. Découverts, concours bancaires		85	- 85
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	39 382	2 959	36 423
. Associés	1 463 130	450 000	1 013 130
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	61 283	36 386	24 897
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	18 971	15 000	3 971
. Organismes sociaux	24 446	9 436	15 010
. Etat, impôts sur les bénéfices	7 589		7 589
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	129 351	55 494	73 857
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	2 875	675	2 200
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 041		8 041
Autres dettes	23 391	6	23 385
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	5 752 944	1 995 256	3 757 688
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	6 660 468	2 270 929	4 389 539

SAS CANAL EXPANSION

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/01/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/01/2023 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	860 579		860 579	400 000	115,14
Chiffres d'affaires Nets	860 579		860 579	400 000	115,14
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges					
Autres produits			14	10	4
Total des produits d'exploitation (I)			860 593	400 010	460 583
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approv.)					
Autres achats et charges externes			140 402	44 485	95 917
Impôts, taxes et versements assimilés			3 555	690	2 865
Salaires et traitements			265 722	54 802	210 920
Charges sociales			90 037	21 997	68 040
Dotations aux amortissements sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			97	4	93
Total des charges d'exploitation (II)			499 813	121 977	377 836
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			360 780	278 033	82 747
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations			493 925	270 000	223 925
Produits des autres valeurs mobilières et créances					
Autres intérêts et produits assimilés				9 559	- 9 559
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)			493 925	279 559	214 366
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées			161 760	20 521	141 239
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)			161 760	20 521	141 239
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			332 165	259 038	73 127
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			692 945	537 071	155 874

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/01/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/01/2023 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	4 499		4 499	N/S
Total des charges exceptionnelles (VIII)	4 499		4 499	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-4 499		- 4 499	N/S
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	61 095	63 193	- 2 098	-3,32
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 354 518	679 569	674 949	99,32
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	727 167	205 691	521 476	253,52
RESULTAT NET	627 351	473 878	153 473	32,39
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

SAS CANAL EXPANSION

Annexe aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/01/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/01/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 6 660 467,69 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 627 351,37 E.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements dérogatoires : ils sont calculés par différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique des biens concernés par cette méthode.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les frais d'acquisitions des titres de participations sont inscrit à l'actif de la société ; conformément aux dispositions comptables et fiscales en vigueur, ils font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF**Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 4 551 169 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	852 018	3 699 151		4 551 169
TOTAL	852 018	3 699 151		4 551 169

Etat des créances = 1 887 867 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	1 000		1 000
Actif circulant & charges d'avance	1 886 867	1 886 867	
TOTAL	1 887 867	1 886 867	1 000

Produits à recevoir par postes du bilan = 448 910 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	404 530
Autres créances	44 381
Disponibilités	
TOTAL	448 910

Charges constatées d'avance = 982 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 24 500 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	24 500	1,00	24 500
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	24 500	1,00	24 500

Mouvements des capitaux propres

Capitaux propres	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Capital Social	24 500			24 500
Réserve Légale	12 629			12 629
Réserves indisponibles				
Autres réserves		220 969		220 969
Résultat	473 878	627 351	473 878	627 351
Report à nouveau débiteur	-252 909	252 909		
Amortissements dérogatoires	17 575	4 499		22 074
TOTAL	275 673	1 105 728	473 878	907 524

Provisions = 22 074 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées	17 575	4 499		22 074
Provisions pour risques & charges				
TOTAL	17 575	4 499		22 074

Etat des dettes = 5 752 944 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	3 974 485	593 029	2 388 509	992 947
Dettes financières diverses	1 502 511	1 502 511		
Fournisseurs	61 283	61 283		
Dettes fiscales & sociales	183 232	183 232		
Dettes sur immobilisations	8 041	8 041		
Autres dettes	23 391	23 391		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	5 752 944	2 371 488	2 388 509	992 947

Charges à payer par postes du bilan = 162 268 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	39 382
Emp. & dettes financières div.	56 544
Fournisseurs	39 358
Dettes fiscales & sociales	25 912
Autres dettes	1 072
TOTAL	162 268

AUTRES INFORMATIONS**Effectif moyen**

Catégories de salariés	Salariés
Cadres	2
Agents de maîtrise & techniciens	
Employés	8
Ouvriers	
Apprentis sous contrat	
TOTAL	10

Détails du résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel au 31/01/2024 s'établit à une perte de 4 499 E correspondant aux amortissements dérogatoires des frais d'acquisitions des titres réalisés sur cet exercice.

Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert le 1^{er} février 2017, la société SAS LMH SPORTS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS CANAL EXPANSION.

Le montant de l'impôt dû au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2024 s'élève 61 095 €.

Il apparaît une dette d'impôt de 7 589 € au 31 janvier 2024.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
SAS LMH SPORTS	40 000	320 127	100 %	781 400	781 400	1 076 395		7 489 939	218 967	
SAS DROP 40	835 500	823 004	66 %	3 213 958	3 213 958			8 101 090	286 468	392 302
SAS DDSC	489 658	77 623	65,99 %	431 648	431 648			1 556 821	3 575	57 242
SAS HERLAC	25 000		100 %	25 000	25 000			2 795 606	203 862	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

CANAL EXPANSION

Société par actions simplifiée au capital de 24.500 euros

Siège social : LABENNE (40530) – 26B Allée du Poitou

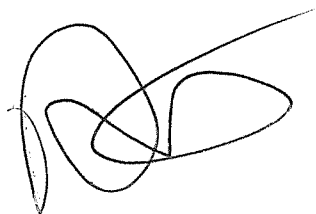
824 599 229 RCS DAX

**TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE
EN DATE DU 31 JUILLET 2024**

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2024, savoir 627.351 euros, au crédit du compte « Autres réserves ».

COPIE CERTIFIEE CONFORME

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Désignation de l'entreprise SAS CANAL EXPANSION										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2	KP		KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS		KT		KU	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX		
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB		LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN		LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U	847 016	8V		8W	3 698 151
Autres titres immobilisés				IP	5 002	IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières				IT		IU		IV	1 000		
TOTAL IV				LQ	852 018	LR		LS	3 699 151		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	852 018	ØH		ØJ	3 699 151	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW		IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT		MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF			
TOTAL III		IY		NG		NH		NI			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations		IØ		ØX		ØY	4 545 167	ØZ	4 545 167	
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C	5 002	2D	5 002	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	1 000	2G	1 000	
	TOTAL IV		I3		NJ		NK	4 551 169	2H	4 551 169	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK		ØL	4 551 169	ØM	4 551 169	

6

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS CANAL EXPANSION

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développements		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PI		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN		ØP		ØQ		ØR	

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES							
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
	TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL	4 499					NM						NO	4 499
Total général (I + II + III)		NP	4 499	NQ		NR		NS		NT		NU		NV	4 499
Total général non ventilé (NP + NO + NR)		NW	4 499		Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)				NZ	4 499		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS CANAL EXPANSION		Néant ☐					
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice				
		1	2	3	4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	17 575	TM	4 499	TN	TO	22 074	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	17 575	TS	4 499	TT		TU	22 074
	Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D
Provisions pour garanties données aux clients		4E		4F		4G		4H	
Provisions pour pertes sur marchés à terme		4J		4K		4L		4M	
Provisions pour amendes et pénalités		4N		4P		4R		4S	
Provisions pour pertes de change		4T		4U		4V		4W	
Provisions pour pensions et obliga- tions similaires		4X		4Y		4Z		5A	
Provisions pour impôts (1)		5B		5C		5D		5E	
Provisions pour renouvellement des immobilisations *		5F		5H		5J		5K	
Provisions pour gros entretien et grandes révisions		EO		EP		EQ		ER	
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *		5R		5S		5T		5U	
Autres provisions pour risques et charges (1)		5V		5W		5X		5Y	
TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisa- tions financières (1)*	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		02		03		04		05	
		9U		9V		9W		9X	
		06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	17 575	UB	4 499	UC		UD	22 074
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE		UF						
	UG		UH						
	UJ	4 499	UK						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10				
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS CANAL EXPANSION										Néant ☐ *			
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières			UT	1 000	UV		UW	1 000				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA									
	Autres créances clients			UX	726 248		726 248						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)			ZI									
	Personnel et comptes rattachés			UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	6 932		6 932						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN									
		Divers		VP									
	Groupe et associés (2)			VC	1 120 776		1 120 776						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	31 930		31 930						
	Charges constatées d'avance			VS	982		982						
	TOTAUX			VT	1 887 867	VU	1 886 867	VV	1 000				
RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD										
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE										
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF										
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligataires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG										
	à plus d'1 an à l'origine		VH	3 974 485		593 030		2 388 509		992 947			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	39 382		39 382							
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	61 283		61 283							
Personnel et comptes rattachés			8C	18 971		18 971							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	24 446		24 446							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	7 589		7 589							
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	129 351		129 351							
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	2 875		2 875							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J	8 041		8 041							
Groupe et associés (2)			VI	1 463 130		513 130		380 000		570 000			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	23 391		23 391							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ										
Produits constatés d'avance			8L										
TOTAUX			VY	5 752 944	VZ	1 421 488		2 768 509		1 562 947			
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	2 850 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques VL							
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	300 729	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032								